

Petit guide du mémoire d'apprentissage en FIFA5 (majeures CFI et MIC des masters de Sciences Po Lille)

Année 2018-2019

- Dans le cadre de la FIFA, tout travail diplômant doit être **co-évalué** entre Sciences Po Lille et la WWU Münster, c'est le cas du mémoire d'apprentissage de 5^e année.
- Ce document ne remet pas en cause les indications générales qui vous ont été données dans le cadre de votre majeure de master (CFI ou MIC) ; il a seulement pour vocation de clarifier les attentes concernant la **partie allemande du mémoire d'apprentissage**.

Validation de la 5^e année FIFA à Lille

Les étudiant.e.s de FIFA qui effectuent leur 5^e année à Sciences Po Lille valident un master d'orientation professionnelle qui, dans le cas de la formation en apprentissage, combine cours théoriques et activité professionnelle et donne lieu à la rédaction d'un mémoire d'apprentissage. Ils.elles obtiennent en outre un master de la WWU Münster qui est un master d'orientation recherche, ayant ses propres exigences en termes de « **réflexion scientifique** ». Cela soulève la question d'un décalage entre un mémoire d'apprentissage avant tout professionnel et les exigences scientifiques posées par la WWU Münster.

Suivi de l'année

A Lille, l'encadrement de votre apprentissage est contrôlé par votre responsable de majeure ; il est assuré sur votre lieu de travail par votre « **maître d'apprentissage** » et à Sciences Po par votre « **tuteur.trice pédagogique** ». Ce sont ces deux personnes qui procèdent à l'évaluation de votre rapport de stage une fois celui-ci rendu.

A Münster, l'évaluation de votre mémoire d'apprentissage est assurée par **Mme Fuchs**. Afin de lui donner les moyens de suivre le bon déroulement et l'encadrement de votre année, il vous revient de la mettre en **copie systématique de votre correspondance** avec votre tuteur.trice pédagogique ; pour cela, merci d'utiliser l'adresse lille@uni-muenster.de. Il vous faut également **échanger avec elle pour convenir de la manière dont vous allez aborder la partie allemande de votre travail** : en amont du premier rapport d'étape (31 décembre) pour la majeure CFI, au moment de la première rencontre qui doit valider le sujet de l'étude-conseil pour la majeure MIC.

Mémoire d'apprentissage

- **Le mémoire doit être obligatoirement rédigé en français et complété d'une partie en allemand. Il ne peut donc pas être rédigé en anglais ! La page de titre doit porter un titre en français et un titre en allemand.**
- **Titre : vous êtes tenus d'apporter un soin particulier au titre de votre mémoire d'apprentissage**, car ce titre (tel qu'il apparaîtra en allemand sur la couverture du rapport) figurera sur le diplôme de master que vous obtiendrez à Münster.
- **Pour la partie française** : merci de suivre les indications fournies par votre responsable de majeure aux étudiant.e.s de 5A de votre promo.
- **Pour la partie allemande** : merci de prendre en compte les spécificités exposées ci-après.

La partie allemande doit compter de **4000 à 4500 mots** environ. Si vous souhaitez rédiger davantage, mettez-vous d'accord au préalable avec Mme Fuchs.

Pour faire valoir les principes énoncés en introduction, **la partie allemande ne consiste pas en un résumé de la partie française !** Après une très brève présentation du cadre de votre expérience professionnelle, il s'agit surtout de proposer une « réflexion scientifique » sur celle-ci. Pour vous aider à orienter votre réflexion, voici des questions qui peuvent vous aider : Qu'ai-je appris au cours de mes études passées du domaine (politique ou non) dans lequel j'ai effectué mon apprentissage ? A quels liens, problèmes et solutions possibles ai-je dû faire face, avec l'aide de quelles perspectives et quels concepts théoriques ? Comment ai-je pu utiliser les connaissances acquises dans mon cursus pour mon apprentissage ? Comment ai-je pu mettre les idées et connaissances acquises lors de mon apprentissage en rapport avec ce fondement scientifique ? Quelles perspectives et quels concepts théoriques, quelles assertions sur les contextes, les problèmes et les solutions ont été « confirmés », et lesquels mériteraient une remise en question critique ou une modification, sur la base de l'expérience pratique nouvellement acquise ? Comment ?

L'objectif de cette réflexion est de vous faire prendre du **recul** sur votre expérience du monde du travail et d'analyser celle-ci de manière **critique**, à l'aide des savoirs et des outils que vous avez acquis dans votre cursus d'études. **L'angle d'approche doit avoir été discuté et déterminé avec Mme Fuchs en amont de la rédaction du mémoire.** La partie allemande devra selon toute vraisemblance apporter des éléments nouveaux et davantage problématisés par rapport aux deux premières parties du mémoire.

Après deux années d'études passées à Münster, Mme Fuchs attend légitimement que vous sachiez quelles sont les attentes d'un « travail scientifique » au sens académique allemand. Même si une réflexion scientifique menée à partir d'une expérience pratique n'est pas exactement la même chose qu'une réflexion scientifique menée dans le cadre d'une *Hausarbeit*, il est par exemple attendu que vous fassiez un usage correct de la littérature secondaire (recours pertinent, règles de présentation).

Remarque : Vous n'écrivez pas deux mémoires, mais **un seul mémoire composé de deux parties**, française et allemande. Du fait de l'existence de cette partie allemande dans le rapport, il est probable que vous deviez investir plus de travail dans ce rapport que les étudiant.e.s de Filière générale. C'est ce travail qui justifie l'obtention d'un master supplémentaire de la part de la WWU, qui est un master recherche qualifiant pour une carrière universitaire.

Rendu et évaluation du mémoire d'apprentissage

- **A Lille** : le mémoire (complet !) doit être rendu par tou.te.s les étudiant.e.s de 5^e année en apprentissage le **15 juin 2019**.
- **A Münster** : le mémoire (complet !) doit être renvoyé **pour le 15 juin 2019** directement à Mme Fuchs. Merci de vérifier en début de semaine suivante que votre mémoire est bien arrivé à l'Ifpol : c'est la condition pour que Mme Fuchs ait le temps de corriger ces travaux et – en cas d'incertitude ou de question, c'est-à-dire à votre profit – qu'elle puisse contacter votre tuteur.trice pédagogique en France.

La **note finale** permettant de valider l'apprentissage prend en compte la qualité des échanges lors du suivi, celle du mémoire et celle de la soutenance. Cette **soutenance** doit être organisée dans les locaux de Sciences Po Lille pour permettre la participation à la fois de votre maître d'apprentissage, de votre tuteur.trice pédagogique français.e et de votre tutrice allemande Mme Fuchs.

- **Merci de prévoir l'organisation de cette soutenance bien en amont !** Mme Laporte pourra vous y aider.